

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 02 août 2018

## VIGILANCE CANICULE NIVEAU ORANGE DANS LE DÉPARTEMENT DU CHER

Météo France place le département du Cher en vigilance « orange ». Ces températures se maintiendront à des niveaux très élevés jusqu'en début de semaine prochaine.

Il est indispensable de respecter certaines consignes durant cette période de forte chaleur :

- Utilisez le ventilateur et/ou la climatisation ou essayez de vous rendre dans un endroit frais.
- Mouillez votre corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches.
- Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour, même sans soif, et continuez à manger normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- Limitez vos activités physiques.

Pour les personnes vulnérables, la vigilance doit être accrue :

- En cas de maladie ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour.
- Accompagnez les dans un endroit frais.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>

[http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement\\_climatique/canicule/canicule-agir.asp](http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-agir.asp)

Un **numéro vert** info service est également mis à disposition du public pour toutes informations ou conseils : **0 800 06 66 66 (du lundi au samedi, de 9 à 19 heures)**.

Si vous avez connaissance d'une personne se trouvant en difficulté du fait de ces fortes chaleurs, n'hésitez pas à appeler les services de secours :

- Le **15**, numéro d'appel gratuit du service d'aide médicale urgente (SAMU).
- Le **115**, numéro d'appel gratuit des urgences sociales, qui a pour mission d'informer, orienter et rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe.

Signé : Le Secrétaire Général

### Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



@Prefet18



Préfet du Cher